

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par la Bourgmestre de Plombières, Madame Stassen, en date du 29/03/2019,

L'autorisation	N° EC199
Est délivrée à	Asbl Maison de la Jeunesse et de la Culture Moresnet
Domicilié	Rue de Bempt, 6 à 4850 Moresnet
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Bempt situé Rue de Bempt, 8 et 10 à 4850 Moresnet
Capacité	50 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 28/03/2024.

Le 04/10/2021

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume